Cachés en pleine vue : les enfants illégitimes de Sir James Stuart et de Marie-Josephte Dufresne

Raymond Perrault (12676)

Deux enfants du nom de Stuart, sans actes de baptême ni mention des parents dans leurs actes de mariage. Comment les identifier ? La découverte de quelques actes notariés et du dossier d'une cause devant la Cour du Banc du Roi va permettre d'établir que leur mère se nommait Marie-Josephte Dufresne, d'évaluer approximativement leur date de naissance et de connaître le nom de leurs conjoints et de leurs enfants.

Introduction

Au 19° siècle, James Stuart est un avocat bien en vue au Bas-Canada. Né à Fort Hunter, New York, le 2 mars 1780, fils de loyalistes, le révérend John Stuart et Jane Okill, il est admis au Barreau du Bas-Canada en 1801, exerce le droit à Montréal et est élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1808. Nommé solliciteur général en 1805, procureur général en 1825 et juge en chef du Québec en 1838, il est fait baronnet en 1841 et meurt à Québec en 1853. Dans les années 1820, il figure parmi les dirigeants du mouvement visant à unir le Bas et le Haut Canada, ce qui lui a valu d'être envoyé à Londres pour plaider la cause¹.

Il épouse Elizabeth Robertson (1795-1849) à Montréal le 14 mars 1818, et le couple aura quatre enfants entre 1824 et 1837.

Avant son mariage, Stuart avait déjà un enfant illégitime. Clairement reconnu dans les registres paroissiaux et prénommé James comme son père, il vécut jusqu'à l'âge de 25 ans et mourut en 1835. Son acte de sépulture à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec le décrit comme fils de James Stuart, avocat, lequel est présent avec son frère Andrew. Nulle mention de la mère. James fils ne semble pas s'être marié ni avoir eu d'enfants. A. H. Young, le biographe de la famille Stuart, le mentionne dans une note relative au mariage de

¹ Evelyn Kolish, "STUART, Sir JAMES," dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 19 mai, 2024, http://www.biographi.ca//fr/bio/stuart_james_8E.html.

son père avec Elizabeth Robertson, en suggérant pudiquement que celle-ci aurait pu être sa seconde épouse².

Eleanore et William James Stuart

Il appert que James Stuart aurait eu deux autres enfants illégitimes : Eleanore³, née le

3 avril 1815, et William James (parfois appelé James William), né vers 1819. On sait maintenant que leur mère était Marie-Josephte Dufresne de Montréal. Bien que Stuart n'ait jamais reconnu officiellement ces deux enfants et que la mère ne soit nommée dans aucun document juridique, plusieurs éléments permettent d'affirmer que James Stuart et Josephte Dufresne sont bien les parents d'Eleanore et de William⁴.

La date de naissance d'Eleanore Stuart figure sur sa tombe au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal et correspond au baptême, à la même date, d'une « Éléonore inconnue » à Notre-Dame de Montréal, dont les parents sont également inconnus⁵



James Stuart

6. Elle épousera, le 5 août 1840, en cette même église, Henry Nathan Starnes (1816-1896), marchand et deux fois maire de Montréal. Ses parents ne sont pas nommés dans l'acte de mariage, mais l'un des témoins est son frère, William Stuart.

William James Stuart est né vers 1819, quoique aucun acte de baptême ne puisse l'attester⁷. Il épousera Mary Ann Oliver vers 1842 et s'établira comme médecin à Napierville où naîtront leurs 11 enfants.

² A. H. Young, The Revd. John Stuart, D.D., U.E.L., of Kingston, U.C. and his family: a genealogical study (Kingston, Ont., [1920])

³ Eleanore Stuart paraît aussi comme Eléonor(e), mais elle signait Eleanore, et c'est cette de graphie dont nous nous servirons.

⁴ James Stuart n'était pas le seul membre de sa famille à avoir des enfants illégitimes. Son frère, l'honorable Andrew Stuart (1785-1840), député et solliciteur général du Québec, a eu six enfants de deux femmes auxquelles il n'était pas marié. Ce fait était connu de A.H. Young, qui a discrètement arrangé certains faits pour dissimuler l'illégitimité des enfants. Tous les enfants de l'hon. Andrew sauf un furent baptisés et les noms de leurs parents figurent dans leurs actes de baptême. Bien que nés hors mariage, ils furent toujours légalement reconnus et pourvus. [Raymond Perrault, Marguerite Dumoulin, veuve des Pays d'en Haut, MSGCF vol 59, no 3, automne 2008, 193-208]

⁵ Tous les registres civils ont été consultés dans le Fond Drouin en ligne, https://ancestry.com

⁶ Sa date de naissance est confirmée par le recensement de 1901.

⁷ Dans l'Église catholique, il est d'usage de baptiser les enfants illégitimes, généralement sans nommer les parents. Dans les Églises protestantes, ce n'est pas le cas. La fille a reçu la religion de sa mère et le garçon celle de son père.

La date de naissance de William reste inconnue. Sa pierre tombale au cimetière Douglass de Saint-Cyprien-de-Napierville indique qu'il est décédé le 29 mars 1869 à l'âge de 50 ans, ce qui signifie, si l'âge est exact, qu'il serait né entre le 29 mars 1818 et le 28 mars 1819. Le recensement de 1861, dont la date officielle est le 14 janvier 1861, mentionne qu'il a 41 ans, donc qu'il serait né entre le 14 janvier 1819 et le 15 janvier 1820. Si ces deux estimations sont exactes, sa naissance se situerait au début de 1819, après le mariage de son père.

La mère: Marie-Josephte Dufresne

La mère des deux enfants, Marie-Josephte Dufresne, fille de Philippe Dufresne (1752-1828), cultivateur, et de Marguerite Baron dit Sanschagrin (1756-1818), est née le 20 décembre 1792 à Montréal. Elle s'est mariée le 4 septembre 1820 à Joseph Robert dit Namur (1797-1855), ferblantier.

Le contrat de mariage Dufresne-Namur est établi sous le régime de la séparation de biens. Il stipule qu'il « est expressément convenu entre les parties que les deux enfants nommés Marie Eleanore et James William qui sont avec l'épouse seront élevés dans la maison des époux à même les revenus des biens de l'épouse. »⁸

En janvier 1821, soit peu après leurs mariages respectifs, James Stuart fait don à Josephte Dufresne d'une maison dans le quartier Saint-Laurent de Montréal. Le don est fait « pour diverses bonnes causes et considérations » sans aucune mention des enfants. Les seules stipulations sont que Josephte Dufresne soit propriétaire de la maison séparément de son mari, lequel ne devra pas l'utiliser pour régler des dettes⁹.

La preuve directe que les enfants sont bien ceux de James Stuart et de Josephte Dufresne se trouve dans les témoignages recueillis lors d'une action intentée devant la Cour du Banc du Roi à Montréal en 1828 par Joseph Namur contre James Stuart 10 . Namur réclame la somme de 110 ± 10 s pour le logement, la nourriture et l'habillement de William, ainsi que d'Eleanore, qui est pensionnaire dans un couvent. Quatre témoins ont été cités par Namur, le demandeur, et chacun témoigne du lien de parenté entre les enfants et James Stuart, le défendeur.

3

⁸ Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BaNQ), minutier de N.B. Doucet, contrat de mariage entre Joseph Namur et Marie-Josephte Dufresne, 2 septembre 1820, no 7887.

⁹ BaNQ, minutier N. B. Doucet. Donation de James Stuart à Josephte Dufresne, 11 janvier, 1821, no. 8236. La maison est sur la rue St-Philippe, au coin de la rue Vallée, sur un site maintenant occupé par Complexe Desjardins.

¹⁰ BaNQ, jugement de la Cour du Banc du Roi, 10 février, 1865.

Le premier témoin est Séraphin Gauthier, épicier.

- Q. Avez-vous connaissance que le Défendeur a mis en pension chez le Demandeur son garçon et depuis et pendant quel temps ?
- A. Je sais que le garçon du Défendeur a été chez le Demandeur au meilleur de ma connaissance mais je ne puis dire s'il y était en pension ou non. Le garçon s'appelle James William Stuart.
- Q. Avez-vous connaissance que le Demandeur a aussi soin d'Éléonore, la petite fille du Défendeur, et la lave, blanchit et raccommode ses hardes, et pendant quel temps ?
- A. Oui depuis cinq ans que je suis dans le voisinage du Demandeur, j'ai connaissance que souvent le Demandeur ou sa femme emporte des paquets de linge au Couvent pour la petite fille du Défendeur, dans lequel couvent elle a été placée pour son éducation.

...

- Q. Savez-vous depuis quel mois de l'année 1820 les enfants du Défendeur ont été nourris chez le Demandeur?
- A. Je crois que c'est dans septembre ou octobre de 1820¹¹.

Le deuxième témoin est Jean-Baptiste Asselin, ferblantier, qui confirme qu'Eleanore et William, enfants de Stuart, ont été pris en charge par Namur et Dufresne pendant huit ou neuf ans.

Le troisième témoin est le Dr Robert Nelson, médecin – quelques années plus tard, l'un des chefs de la rébellion des Patriotes – qui confirme non seulement que les enfants sont ceux de Stuart mais que le fait est de notoriété publique :

- Q. Connaissez-vous deux enfants qui ont été placés chez le Demandeur et depuis quel temps ont-ils été nourris et logés par le Demandeur ?
- A. Je ne sais pas si le Défendeur les a placés là, mais j'ai vu ces enfants dont il est question presque chaque fois que j'ai été à la maison, et j'y ai été fréquemment, selon le besoin de maladie dans la famille depuis que ces enfants sont au monde ; j'ai même soigné ces enfants de temps à autres à la maison du Demandeur jusqu'à cet hiver ; il y a dix ou douze ans ou peut-être plus que je les vois dans la famille du

¹¹ Donc autour du mariage de Namur et de Dufresne.

Demandeur; j'ai toujours considéré que ces enfants étaient ceux de James Stuart, le Défendeur; et cela était le bruit public.

Le dernier témoin, Guillaume Perrault, menuisier, confirme que les enfants sont bien ceux de Stuart, ajoute que Josephte Dufresne est leur mère, et que Stuart l'a engagé pour trouver une maison à la famille Namur.

J'ai connaissance qu'il y a environ 14 ans le Défendeur a mis en pension chez Josephte Dufresne, actuellement la femme du demandeur n'étant pas alors mariée au Demandeur, un petit garçon James William Stuart et une fille Marie Éléonore Stuart, réputés tous deux pour être les enfants du Défendeur. Et il les a lui-même reconnus pour ses enfants, et m'a employé pour lui trouver une maison *pour elle et les deux enfants dont elle était la mère* et ayant trouvé une maison convenable elle y a demeuré avec les enfants pendant les premiers six mois lequel temps j'ai donné à Mlle Josephte Dufresne, de la part de James Stuart, Défendeur, qui me les avaient remis pour les lui donner 30 piastres pour elle et les enfants, une autre fois je lui ai donné encore 12 piastres de la part de James Stuart et une autre fois 14 piastres. Deux ou trois ans après, le Demandeur a épousé Josephte Dufresne et à ma connaissance lesdits enfants ont resté en pension chez lui, a l'exception de la petite fille qui est à l'école au couvent. Il est à ma connaissance que le Défendeur a entrepris de payer la pension des dits enfants. Dernièrement le garçon a été mis à l'école chez M Skakel ou il est actuellement¹².

Par l'intermédiaire de son avocat, Michael O'Sullivan¹³, Stuart admet que « les enfants » étaient placés chez Namur depuis 1820 et qu'il avait promis de défrayer leur entretien.

Le 9 février 1833, la Cour du Banc du Roi donne raison à Namur et condamne Stuart à payer 100 £ 10 s plus les frais. Celui-ci fait appel du jugement, mais l'appel est rejeté faute des documents nécessaires. Stuart verse à Namur une quittance de 178 £ 3 s 6 pence dans un document signé le 13 juin 1833 devant Paul-Émile Leclerc, notaire à Saint-Hyacinthe¹⁴.

¹² Probablement Alexander Skakel, directeur de la Royal Grammar School à Montréal, qui a fonctionné après 1821 sous la direction de la Royal Institution for the Advancement of Learning, plus tard l'université McGill. Stanley B. Frost, "SKAKEL, ALEXANDER," dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 25 août, 2024,

https://www.biographi.ca//fr/bio/skakel_alexander_7E.html.

¹³ Alan Dever, "O'SULLIVAN, MICHAEL," dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 8 septembre, 2024, https://www.biographi.ca//fr/bio/o sullivan michael 7E.html)

¹⁴ Leclerc a été notaire à St-Hyacinthe avant de devenir notoire comme surintendant de la police de Montréal durant les troubles de 1837-38. Comme notaire, il agissait pour plusieurs hommes d'affaires de Montréal, dont Benjamin Hall, l'agent de Stuart pendant l'absence de celui-ci à Londres. Jean-Louis Roy, "LECLÈRE

On comprend mal pourquoi un litige concernant l'entretien d'Eleanore et William aurait dû se rendre jusque devant les tribunaux. Au cours du procès, le demandeur présente des arguments raisonnables et non réfutés quant au coût de l'entretien des deux enfants. La question se pose à savoir si Stuart s'acquittait régulièrement de ses obligations. Celui-ci affirme avoir effectué 43 versements au cours de la période visée, pour lesquels il a conservé des reçus. Les Namur nient avoir reçu les fonds et affirment avoir conservé des relevés de leurs dépenses, mais pas de copies des reçus. Stuart ne peut pas quant à lui produire les reçus. Les deux avocats reconnaissent les avoir vus, sans pouvoir les produire eux non plus. Il semble que le tribunal ait dû se prononcer avec peu de preuves tangibles, et le fait que Stuart se trouvât à Londres n'a sûrement pas aidé à la clarté du dossier. En fin de compte, il paraît avoir tout simplement abandonné.

La famille de Josephte Dufresne et Joseph Namur

Josephte Dufresne et Joseph Namur ont eu quatre enfants entre 1821 et 1832. Deux garçons sont morts en bas âge. La fille aînée, Mélanie Namur, née en 1828, épousera François Benoit, clerc du marché Bonsecours¹⁵. Eleanor et William Stuart sont marraine et parrain de Priscille, la cadette, née en 1830, qui épousera Augustin Gosselin, un hôtelier de Québec.

Joseph Namur est décédé le 3 janvier 1855, laissant sa succession à son épouse. Josephte Dufresne révise son propre testament le 16 novembre 1865¹⁶. Dans celui-ci, elle laisse la maison qu'elle occupe, rue des Allemands, à sa fille Mélanie et la maison qu'elle a reçue de Stuart, rue St-Philippe, à Priscille, ainsi que 1 000 piastres. Elle lègue aussi la somme de 400 \$ chacun à Eleanore Stuart et à William Stuart, qui sont désignés comme sa fille et son fils. Eleanore a donné quittance à la succession le 18 janvier 1868, mais nous n'avons pas trouvé de quittance de la part de William¹⁷.

⁽Leclerc), PIERRE-ÉDOUARD," dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, University of Toronto/Université Laval, 2003–, consulté le 13 janvier, 2025,

https://www.biographi.ca//fr/bio/leclere_pierre_edouard_9E.html.

¹⁵ Les relations entre Marie-Josephte Dufresne et son gendre ne sont pas toujours cordiales. En 1857, elle li fait livrer un avis menaçant de l'expulser de sa maison s'il n'acquitte pas le loyer prévu pour en occuper quatre chambres. (Minutier N.B. Doucet, 19 août 1857, no 11568)

¹⁶ BaNQ, minutier Pierre Mathieu, testament de Marie-Josephte Dufresne, 16 novembre 1865.

¹⁷ BaNQ, minutier Joseph-Hilarion Jobin, quittance de Marie Eléonore Stuart à la succession de Marie-Josephte Dufresne, 18 janvier 1868, no.11846.

Josephte Dufresne est décédée entre le 16 novembre 1865 et le 24 novembre 1865, soit entre la date de révision de son testament et celle de la signature d'un acte de partage par ses filles¹⁸. Son acte de sépulture demeure introuvable¹⁹.

Josephte Dufresne était-elle aussi la mère de James Stuart (1810-1835), le premier enfant illégitime de Sir James ? Elle aurait eu 18 ans à sa naissance, et James avait 10 ans lors du mariage de Josephte à Namur. Pourtant, il n'est pas mentionné avec les deux autres enfants dans le contrat de mariage. Même s'il était au pensionnat, il serait surprenant que Namur n'ait pas tenté de se protéger contre de futures dépenses. Son absence dans les documents indique que le jeune homme n'a probablement jamais fait partie de cette famille.

Sir James Stuart est décédé à Québec le 14 juillet 1853, quatre ans après son épouse, Elizabeth Robertson. Étonnamment, il n'a laissé aucun testament, et son fils aîné, Charles, a déposé une déclaration en ce sens auprès d'un tribunal du Haut-Canada²⁰. De cette façon, ses biens étaient transmis uniquement à ses enfants légitimes, sans qu'il ait à justifier l'absence de legs à ses enfants naturels.

Les descendants

Eleanor Stuart et Henry Starnes

Eleanor Stuart a épousé Henry Starnes²¹ à l'église Notre-Dame de Montréal le 5 août 1840. Seuls les parents de l'époux sont nommés. Parmi les témoins figurent William Stuart, le frère d'Eleanor, Serafino Giraldi, hôtelier montréalais, et Nathaniel Starnes, le grand-père de Henry.

¹⁸ BaNQ, minutier Pierre Mathieu, acte de partage, 24 novembre 1865.

¹⁹ Le sort de Josephte Dufresne demeure un mystère. Nous ne l'avons pas trouvée au recensement de 1861, ni seule ni avec ses enfants, légitimes ou non. Son testament indique qu'elle est malade au lit et qu'elle désire être inhumée dans le caveau de sa paroisse, ou, si ce n'est pas possible, au cimetière. Les documents notariés indiquent qu'elle est morte à Montréal, mais elle n'a pas été inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges avec son mari, qui repose dans un lot avec leur fille Mélanie et son mari, François Benoit. Un legs dans son testament aux Sœurs de la Providence suggère qu'elle aurait pu être inhumée chez elles, mais rien n'a été trouvé à son sujet dans les archives des Sœurs.

²⁰ Cautionnement de Sir Charles James Stuart et autres, Cour des successions des comtés de Frontenac, Lennox et Addington, 25 août 1853.

²¹ R. E. Rudin, "STARNES, HENRY (Henry Nathan)," dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 20 décembre, 2024, https://www.biographi.ca//fr/bio/starnes_henry_12E.html.

Nathaniel Starnes, un loyaliste né en Nouvelle Angleterre vers 1768, s'était établi à Montréal comme orfèvre²². Il avait épousé en 1794 Marguerite Auclair (fille de Joseph et Marguerite Jérôme dit Latour) et leur contrat de mariage spécifie que leurs enfants devraient être élevés comme catholiques. Deux des frères de Marguerite Auclair, Joseph Auclair (1777-) et Narcisse Auclair (1791-1823), étaient aussi orfèvres. Starnes est témoin au mariage de Joseph Auclair, ainsi que l'orfèvre Salomon Marion, beau-frère de Auclair²³.

La famille Auclair était aussi alliée à celle de Joseph Namur : André Auclair (1777-), oncle par alliance de Joseph Namur et témoin du mariage Namur-Dufresne, était cousin de Marguerite Auclair.

Benjamin Starnes, le père de Henry, fut marchand à Kingston, en Ontario, dans les années 1810 où il épousa Elisabeth Miville (fille de Louis et Marie Louise Tatout). Benjamin déménagea ensuite à Saint-Hyacinthe, où il était épicier, tout en faisant également affaire à Montréal. En 1834, il publie une annonce dans la *Gazette de Montréal* offrant en location une maison qui appartient à James Stuart. La famille Starnes était donc bien connue et des Namur et de James Stuart, plusieurs années avant le mariage Stuart-Starnes,

TO BE LET, imnediately, the HOUSE in St Vincent Street, the property of the Hon. James Stuart, lately occupied by Mr Crombie. Application to be made to Mr Benjamin Starnes, grocer, St. Paul Street, opposite Mr. Rasco's new Hotel.—August 5.

Henry Starnes avait 23 ans à son mariage. Il avait fait ses études à la Montreal Academical Institution et au petit séminaire de Montréal. Dans les années 1830, il entra au service de

²² Nathan Starnes parait avoir été actif dans l'orfèvrerie destinée à la traite des fourrures. Gérard Morisset, *Orfèvrerie de traite*, La Patrie, 15 janvier, 1950. https://rd.uqam.ca/Morisset/1950.01.15.html

²³ Robert Derome et José Ménard, « MARION, SALOMON (baptisé Charles) (Pierre-Charles-Salomon, Lafontaine, dit Marion, Marion, dit Lafontaine) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 18 juill. 2025, https://www.biographi.ca/fr/bio/marion_salomon_6F.html.



James Leslie, importateur de produits alimentaires, ministre du gouvernement Baldwin-Lafontaine et futur sénateur. Starnes devint ensuite conseiller municipal, puis deux fois maire de Montréal. En tant que collecteur de fonds pour les conservateurs sous Cartier, il fut impliqué dans le « scandale du Pacifique » qui fit tomber le gouvernement de John A. McDonald. Membre du Conseil législatif du Québec, il fit partie des gouvernements libéral et conservateur. Après avoir été directeur de plusieurs banques, il devint président de la Banque Métropolitaine en 1871, mais fut contraint de démissionner avec la faillite de la banque en 1876, après la récession des années 1870. L'article qui le

concerne dans le *Dictionnaire biographique du Canada* se termine ainsi : « Les scandales des années 1870 avaient peut-être mis fin prématurément à ses espoirs d'exercer un jour plus de pouvoir et d'influence. » Starnes est décédé le 3 mars 1896 à Montréal.



Eleanor and Louise Starnes, 1868 (William Notman, musée McCord)

Eleanor Stuart et Henry Starnes eurent neuf enfants, dont six atteignirent l'âge adulte. Trois de leurs filles épousèrent des Britanniques et s'installèrent à Londres.

- Corinne Starnes (1841-1925) épousa en 1865 le majorgénéral Kenneth Gregg Henderson, C.B. (1836-1902), qui servit en Inde, en Chine et au Soudan. Il mourut écrasé sous une camionnette à Londres. Elle est décédée à Londres.
- Louise Starnes (1844-1933) épousa en 1870 un Écossais, le major Alexander Mitchell-Innes (1847-1882) qui mourut en mer alors qu'il faisait route entre les Indes et Malte. Elle est décédée à Londres.
- Eleanor Starnes (1846-1930) épousa en 1872 John Richard Delap Tollemache (1850-1914), fils de John Tollemache, 1er baron Tollemache (1805-1890), propriétaire

terrien et député du Cheshire. D'abord actionnaire d'une quincaillerie à Montréal, il quitta son épouse pour s'installer en Nouvelle-Écosse dans les années 1870, où il se lia d'amitié avec le général Sir Patrick McDougall, chef des forces britanniques en Amérique du Nord. Eleanor le poursuivit en divorce en 1880, il se remaria et elle mourut dans sa propriété du Kent.

Une quatrième fille, Elvina Eugénie Starnes (1843-1891), devint religieuse de la congrégation des Religieuses du Sacré-Cœur. Son parrain était Louis-Victor Sicotte, avocat et homme politique, beau-frère de Henry Starnes²⁴.

Eleanor et Henry eurent également deux fils :

- James Leslie Starnes (1850-1880), marchand, épousa Angélique Juchereau
 Duchesnay (fille de Jean-Philippe Juchereau Duchesnay et Margaret Wilson) et ils eurent un fils.
- Henry Benjamin Starnes (1853-1896), commis au Grand Trunk Railroad, épousa Charlotte Fitzsimmons de Brockville et ils eurent trois fils²⁵.

Eleanore Stuart Starnes est décédée à Montréal le 17 novembre 1901 et elle est inhumée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges auprès de son mari.

William James Stuart et Mary Ann Oliver

Frère d'Eleanore et fils naturel de James Stuart, William James Stuart est né vers 1819.

Après avoir obtenu en 1840 son diplôme de médecine de l'université McGill, il a pratiqué toute sa vie à Napierville²⁶. Il épousa Mary Ann Oliver vers 1842. Celle-ci, née à Montréal le 9 novembre 1823 et baptisée le 18 janvier 1824 à la cathédrale anglicane de Christ Church, était la fille de John Oliver et de Mary Harrison.

John Oliver, le père de Mary Ann, d'abord fermier à Montréal, s'était ensuite installé à Napierville où il rédigea un testament le 28 novembre 1843, dans lequel il se déclare tavernier. Il désigne comme ses exécuteurs testamentaires son épouse et William Stuart, époux de Mary Ann Oliver²⁷.

L'aîné de William Stuart et Mary Ann Oliver, James William, né le 13 novembre 1843 est baptisé le 4 août 1844 à l'église anglicane de Clarenceville, où les registres commencent

10

²⁴ Andrée Désilets, « SICOTTE (Cicot), LOUIS-VICTOR (baptisé Louis) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003–, consulté le 19 juill. 2025, https://www.biographi.ca/fr/bio/sicotte louis victor 11F.html.

²⁵ La collection Notman au musée McCord contient plusieurs photos de Henry Starnes et de ses enfants, mais nous n'en avons trouvé aucune d'Eleanore Stuart.

²⁶ James Stuart s'est beaucoup impliqué auprès de l'université McGill. En 1813, il rédige le testament de James McGill, qui lègue la somme de 10 000 £ pour la fondation d'une université, assortie néanmoins à plusieurs conditions. Le beau-fils et héritier de McGill, François Trottier Desrivières, conteste le testament et engage Stuart comme avocat. La cause se rend au Conseil privé à Londres où elle n'est réglée qu'en 1835, contre Desrivières et Stuart. La Faculté de médecine, fondée en 1829, devint la première faculté de l'université. Desrivières fut nommé tuteur d'Elizabeth Robertson, l'épouse de Stuart, à la mort du père de celle-ci. Le premier doyen de la faculté est le docteur William Robertson, cousin d'Elizabeth. Stanley B. Frost, *McGill University*, 2 vols. McGill-Queens University Press, 1984.

²⁷ BaNQ, minutier J.B. Lukin. Will of John Oliver, 28 novembre 1843, no 1129.

en 1842. La plupart des autres enfants sont baptisés à Lacolle, où les registres commencent en 1843. Les actes de baptême des enfants indiquent que William et Mary Ann sont mariés, mais leur acte de mariage est introuvable²⁸.

On ignore pourquoi William Stuart s'est installé à Napierville. Aucune concession de terre ne lui a été attribuée dans cette région. James Stuart obtint plusieurs concessions dans les Cantons de l'Est à la fin de sa vie, mais aucune dans les années 1830 ou 1840 qu'il aurait pu donner à son fils. Le premier acte notarié que nous avons trouvé pour William Stuart est une association avec un médecin de Champlain, New York, faite à Napierville le 7 avril 1843, sept mois avant la naissance de son premier enfant²⁹.

William Stuart est décédé à Napierville le 29 mars 1869, après avoir rédigé un testament en 1865 dans lequel il désigne son épouse comme bénéficiaire. Elle décède le 21 janvier 1885 et son inventaire est notarié le 17 mars de la même année. La plupart de ses biens sont immobiliers, dont la maison familiale du village de Napierville et trois lots de ferme dans la paroisse voisine de Saint-Cyprien. Un de ses fils, Walter Stuart (1853-1927), marchand à Napierville, achète la maison du domaine, adjacente à la sienne, et un autre fils, James William (1843-1916), achète une ferme, également adjacente à la sienne³⁰.

Henry Oliver Stuart (1846-1926) est le seul enfant à quitter les Cantons de l'Est. Il s'installe au Montana où il travaille comme mineur et conducteur de diligence pour la Wells Fargo³¹. Il s'y marie et a un fils, Romeo Oliver Stuart, né au Montana, baptisé à Lacolle et décédé célibataire au Montana. Bien qu'il ait reçu une part de la succession de son père, Henry Stuart sera déshérité par sa mère, car, déclare-t-elle, « il ne m'a jamais été d'aucune aide depuis la mort de son père ». Sa nécrologie le place au Montana à 18 ans, vers 1864, date confirmée par les recensements des États-Unis de 1900 et de 1910. Mais il paraît avec sa mère, veuve, dans le recensement du Canada de 1871. Est-il revenu s'occuper de sa mère, mais pas suffisamment longtemps au goût de celle-ci ?

Deux filles de William et Mary Ann, Eleanor (1857-1932) et Charlotte (1864-1957), épousent les docteurs Louis Marceau de Napierville et Charles Edgar de North Hatley, et auront toutes deux une descendance.

Deux fils, James William Stuart, fermier, et Albert Okill Stuart (1862-1915), marchand, fonderont des familles à Napierville.

²⁸ Ce mariage est introuvable à Montréal et dans les églises anglicanes de la région de Napierville. La famille croit qu'il a eu lieu à Champlain, New York, mais les registres de l'église anglicane ne sont pas disponibles entre 1817 et 1847.

²⁹ BaNQ, minutier J.B. Lukin, William Stuart and William R Adams, 17 avril 1843, acte 1008.

³⁰ BaNQ, minutier Alexandre Barrette. Inventaire de Mary Ann Oliver, 17 mars, 1885, acte 3136.

³¹ Nécrologie de Henry Oliver Stuart, *The Bozeman Courier*, 5 août 1926.

Les autres enfants, Walter, Angelina (1849-1935) et Emma Stuart (1859-1934) mourront célibataires. Tous trois vivaient dans une maison appartenant à Walter, où les a rejoints leur sœur Eleanor après le décès de son mari.

James Stuart et Josephte Dufresne ont des descendants vivants mais aucun du nom de Stuart.

Conclusion

Comment a-t-on réussi à confirmer la filiation de ces enfants cachés en pleine vue ?

Quatre actes notariés se sont avérés indispensables pour identifier les enfants illégitimes de James Stuart ainsi que leur mère. Cette investigation aurait pu débuter soit par James Stuart, soit par les enfants, dont les parents sont initialement inconnus³².

En cherchant dans les actes liés à Eleanore Stuart, le premier est la quittance qu'elle fait en 1868 à la succession de Josephte Dufresne. Cet acte laisse entendre, sans la spécifier, l'existence d'une relation entre Eleanore et Josephte et confirme que Joseph Namur est l'époux de cette dernière. Aucun document comparable n'a été trouvé concernant William Stuart.

En partant de James Stuart, le deuxième acte essentiel est le don d'une maison en 1821 par Stuart à Josephte Dufresne, qui ne spécifie pas la relation entre les parties mais nomme aussi Namur comme le mari.

Ces deux actes ont été découverts par Cynthia Elder, arrière-arrière-petite-fille de William Stuart, qui avait de fortes raisons de penser qu'elle descendait de James Stuart. D'une part, Albert Okill Stuart, son arrière-grand-père, portait le nom peu courant de la mère de James Stuart. D'autre part, la famille se connaissait des liens de parenté avec Eleanore Stuart Starnes, car son grand-oncle avait acheté aux enchères le mobilier de salle à manger des Starnes. En revanche, tout le monde ignorait le nom de la mère de Eleanore et de William.

Les actes découverts par Mme Elder ont permis de repérer deux autres actes importants :

• La quittance en 1828 de Namur à James Stuart qui paraît dans l'index nominatif sous Stuart et sous Namur. Cet acte ne spécifie pas de relations, mais pointe à la

-

³² Les principaux outils de cette recherche sont (1) l'index des actes notariés du Québec (1637-1935) disponible sur ancestry.com, dérivé des index chronologiques faisant partie des minutiers de certains notaires (2) certains actes notariés disponibles en ligne à la BaNQ, qui incluent les indexes nominatifs ou chronologiques pour certains notaires, et (3) une collection numérisée ,plus complète des actes mais sans index, disponible sur familysearch.org.

- décision de la Cour du Banc du Roi qui révèle que Eleanore et William Stuart sont les enfants de Dufresne et de Stuart.
- Le testament de Josephte Dufresne fait en 1865 qui confirme que Eleanore Stuart, sa fille, est bien l'épouse de Henry Starnes, et que le William Stuart, son fils, est bien le Dr William Stuart de Napierville. La date et le notaire du testament (Pierre Mathieu) sont donnés dans la quittance d'Eleanore à Dufresne. Le minutier Mathieu ne contient pas d'index.

En l'absence d'acte de baptême pour William (les protestants ne baptisent pas les enfants illégitimes) ni d'acte de mariage entre William et Mary Ann Oliver (probablement en raison du manque de documents à Champlain, NY), le testament de Dufresne est le seul document prouvant le lien entre la mère et son fils.

La relation entre Eleanore et William est aussi confirmée par le fait que William est témoin du mariage d'Eleanore et que les deux sont parrain et marraine de Priscille Namur.

Si Josephte Dufresne était décédée avant son mari, alors qu'était toujours en vigueur son testament fait en 1855 qui laissait tous ses biens à celui-ci, il n'y aurait pas eu de legs à Eleanore, ni, évidemment, de quittance le confirmant.

Même si le rôle d'Eleanore a été déterminante dans la constitution de notre dossier, il aurait techniquement été possible d'en arriver à un même résultat à partir de la donation effectuée par Stuart d'une maison à une demoiselle Dufresne, qui ne correspondait pas à une transaction commerciale ou familiale courante. La découverte de Josephte, de Namur et des enfants en découle. Il suffisait de chercher.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans la collaboration de Cynthia Elder. Je tiens aussi à remercier Geneviève Beullac de son aide éditoriale.

Version 8, 20 juillet 2025
Palo Alto, CA, USA
perrault@att.net